



12 décembre 2013

Journée pour l'emploi, les salaires et les carrières au MCC

Dans un contexte de politique d'austérité menée par le gouvernement Hollande-Ayrault, l'emploi et les salaires des travailleurs ne cessent d'être attaqués de toutes parts.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

En octobre 2013, la France compte 5 141 000 chômeurs. 79% des français déclarent avoir des difficultés pour boucler leurs fins de mois (4 millions de salariés gagnent moins de 1 337 euros net par mois !). 70% estiment que les conditions pour bien faire leur travail ne sont pas réunies. En 1 an, 1 000 plans sociaux ont été mis en place sans compter les restructurations ou mises en redressement judiciaire. 24 000 fermetures de PME sont déjà prévues en 2014. 150 000 emplois sont aujourd'hui directement menacés.

Une situation désastreuse dans la Fonction publique...

Entre 2009 et 2012, dans la Fonction publique d'Etat, 150 000 emplois ont été liquidés, soit 5,5 % des effectifs globaux. Depuis le 1^{er} juillet 2010 et jusqu'en 2015 au moins, **la valeur du point d'indice est gelée conduisant à une perte très importante du pouvoir d'achat des personnels.** En moyenne, la perte annuelle du pouvoir d'achat pour un agent de catégorie C est comprise entre 2 772 et 3 360€ ; pour un agent de catégorie B entre 4 176 et 4 392€ ; pour un agent de catégorie A entre 5 148 et 6 132€. Près d'1 agent sur 5 (soit plus d'1 million d'agents publics) touche une rémunération proche du SMIC.

...et au ministère de la Culture

Entre 2007 et 2012, ce sont plus de 1 700 emplois, soit 7 % des effectifs totaux, qui ont été supprimés. Depuis le 1^{er} janvier 2000, les pertes du pouvoir d'achat du point sur l'indice des prix sont de plus 15% (avec tabac).

Plus de 75 % des agents de catégorie C sur les 3 000 de la filière ASM sont en échelle 3 et 4, soit un indice inférieur à 369 (pour rappel, l'indice d'entrée dans la Fonction Publique est 309 !), soit 1 651€ brut par mois. 60 % des agents de la filière administrative sont en catégorie C alors que bon nombre exercent des fonctions de catégorie supérieure, de même pour les agents de catégorie B. Et que dire de la filière jardins, tout aussi malmenée et menacée d'extinction.

A cette politique brutale de suppressions d'emplois correspond également une politique de casse systématisée des statuts. Cela se traduit notamment par un recours massif d'agents contractuels de droit public, de droit privé, emplois mécnés, emplois d'avenir, et pire encore, par la privatisation de missions.

Non seulement c'est une attaque en règle du Statut général, des missions du service public, mais c'est une véritable guerre qui est menée contre les travailleurs en les précarisant dans leurs statuts et leurs salaires. Bien sûr, **les agents contractuels connaissent les mêmes difficultés salariales que leurs collègues fonctionnaires étant entendu que le point d'indice (comme unité) et sa valeur sont communs à l'élaboration des paies (seules les grilles peuvent changer).** Enfin, utilisés comme « variable d'ajustement » par le ministère, **les vacataires** sont la plupart du temps recrutés sur des besoins permanents à temps complet du service public déguisés en contrats à durée déterminée et/ou à temps partiel imposé, le week-end... **Ils sont les premières victimes de la « politiques des bas salaires ».** Pour ces collègues, les précarités s'accumulent : statutaire, salariale, temps de travail.

Le tableau est tout aussi sombre en ce qui concerne la reconnaissance des compétences et qualifications, mais aussi en matière de déroulement de carrière.

Conséquence concrète des politiques d'austérité, de baisse des dépenses publiques et des suppressions d'emplois qui les accompagnent : il est de plus en plus difficile et long d'obtenir, par exemple, une promotion de grade ou de corps. Cette situation s'explique notamment par le blocage de la promotion au « tour extérieur » (1 promotion pour 6 recrutements externes) mais aussi par le non-remplacement des collègues partis en retraite, retirant ainsi autant de possibilités d'évolution.

Ainsi le ratio entre le nombre de promus et de promouvables s'est considérablement détérioré au détriment des premiers. En conclusion, on assiste à un blocage total des carrières sans plus qu'aucune perspective ne soit ouverte.

Les salariés vivent depuis trop longtemps les effets délétères de ces politiques néfastes. Mais le gouvernement Hollande-Ayrault n'en a cure. Il fait le choix de les fragiliser encore davantage avec sa contre-réforme des retraites allongeant notamment la durée de cotisation. Cette « contre-réforme de gauche » pénalise tous les travailleurs, à commencer par les plus fragiles : les femmes, les précaires, les chômeurs, les étudiants, les retraités.

La CGT appelle à une construction du rapport de forces pour que d'autres choix soient faits et que cessent les inégalités. Cela passe par une politique offensive de lutte contre les licenciements, par l'augmentation des salaires et des minima sociaux, donc par une meilleure répartition des richesses (en 1981 les dividendes versés aux actionnaires étaient équivalents à 10 jours de travail par salarié dans les sociétés non financières, en 2012 ce chiffre est passé à 45 jours, soit 4,5 fois plus).

Pour la CGT, la politique généralisée de casse des emplois, des bas salaires et de développement de la précarité contribue directement à maintenir le pouvoir d'achat des salariés au plus bas.

La CGT-Culture se joint à l'appel de l'intersyndicale CFDT, CFTC, CGC, CGT, FAFPT, FSU, Solidaires et UNSA pour une autre politique salariale dans la Fonction publique.

La CGT revendique :

- la fin des suppressions d'emplois
- des créations nettes d'emplois à hauteur des besoins
- l'augmentation du point d'indice pour assurer la progression du pouvoir d'achat et lutter contre l'érosion des carrières
- une revalorisation des grilles salariales
- des mesures d'urgence pour les bas salaires passant par un salaire minimum brut à 1.700€
- des corps à deux grades pour toutes les catégories sans blocage de carrières
- un meilleure reconnaissance des compétences et des qualifications
- la transparence et l'égalité en matière de régime indemnitaire

Les organisations syndicales CFDT-Culture, CFTC-Culture, CGT-Culture, SUD-Culture Solidaires, SNAC-FSU, UNSA-Culture appellent tous les agents à se rassembler et à agir ensemble pour une autre politique salariale au ministère de la culture :

**Rassemblement sous les fenêtres de la Ministre
le 12 décembre 2013 à 12h30
rue de Valois / Colonne de Buren / Paris 1^{er}**